



## Mémoire présenté au ministre des Finances du Québec, monsieur Éric Girard

7 décembre 2023

---

1. L'Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST)
  2. Les défis de l'ensemble du secteur de la diffusion des arts de la scène
  3. Sommaire des demandes
    - a. Pour l'ensemble de la clientèle du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
    - b. Pour l'ensemble du secteur de la diffusion des arts de la scène
    - c. Pour le secteur de la diffusion spécialisée en théâtre (ADST)
  4. Liste des membres de l'ADST
- 

1. **L'Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST)** regroupe 19 membres, soit 19 lieux de recherche, de création, de production et de diffusion du théâtre de création. Ils sont répartis dans 8 régions : 10 à Montréal, 3 à Québec et 6 dans les villes de Belœil, Rimouski-Le Bic, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières. Collectivement et solidairement, ils assument la responsabilité d'accueillir les créateurs sans domicile fixe et prennent conjointement le risque de leur création et de la diffusion de leurs œuvres, en visant à réunir les meilleures conditions artistiques et techniques à leur présentation. Ce sont les membres de l'ADST, réunis en association depuis 2004, qui détiennent l'expertise en diffusion spécialisée en théâtre. Les cinq principaux diffuseurs dont la mission est tournée uniquement vers les jeunes publics sont réunis au sein de l'ADST.

L'ADST et ses membres sont la courroie de transmission des œuvres vers les publics, jeune et adulte. Courroie de transmission aussi vers une diffusion subséquente chez les diffuseurs pluridisciplinaires de tout le territoire québécois et de la francophonie canadienne.

Plus du tiers des représentations théâtrales au Québec sont offertes par les membres de l'ADST alors que ceux-ci représentent moins de 10 % de l'ensemble des salles qui présentent du théâtre ; et 59 % des spectacles de théâtre

diffusés en tournée au Québec ont été créés dans le réseau de l'ADST.<sup>1</sup> Les théâtres de l'ADST sont aussi le terreau où se développe l'innovation théâtrale, la nouvelle dramaturgie et les nouvelles formes scéniques.

Ensemble, les membres de l'ADST diffusent annuellement dans l'une ou l'autre de leurs 28 salles, 216 spectacles en accueil pour un total de 1 700 représentations devant 216 000 spectateurs (dont 186 000 spectateurs payants). 90 % du total des revenus de billetterie générés par les membres de l'ADST est retourné aux compagnies accueillies.<sup>2</sup>

La diffusion spécialisée se fait dans des jauges relativement petites. Le nombre de représentations de chaque spectacle, la fréquentation totale et les revenus par représentation sont évidemment influencés par cette réalité. Aussi, étant voués par leurs mandats et leurs missions, uniquement au théâtre et majoritairement à la création québécoise, les membres de l'ADST, contrairement à d'autres organismes de diffusion, ne programment pas de spectacles capables de générer de grands bénéfices (variété, humour, musique populaire). Cette réalité conditionne évidemment leur modèle d'affaires et leur capacité à accueillir convenablement les artistes et les compagnies. De plus, certains membres de l'ADST (8 sur 19) qui sont aussi producteurs se voient forcés d'amputer leurs budgets de production pour soutenir l'accueil de compagnies externes. Sans un meilleur soutien à la diffusion, cette situation ne fera que s'amplifier.

## **2. Les défis de l'ensemble du secteur de la diffusion des arts de la scène**

1. Le secteur des arts de la scène est en état d'importante rareté de main-d'œuvre ;
2. Les changements dans les habitudes de consommation du public depuis la pandémie bouleversent et fragilisent les modèles d'affaires ;
3. L'augmentation du coût de la vie (de 24 % depuis 2017) exerce une pression à la hausse sur les salaires et les coûts d'accueil des spectacles : acquisition et production des spectacles, dépenses aux fournisseurs, coûts d'entretien des lieux, etc. ;
4. La transformation numérique du secteur s'opère et il y a des coûts qui y sont associés (coûts de transition, d'embauche d'experts, de formation, de licences et de logiciels, etc.) ;
5. Innovations sociales (EDI et écoresponsabilité). Le secteur des arts et de la culture est une figure de proue de l'innovation sociale. La diversité, l'inclusion, la réconciliation et la présence autochtone dans l'écosystème artistique ainsi que l'écoresponsabilité sont des enjeux pour lesquels le milieu est particulièrement interpellé. Toutefois, la modification des approches, la rédaction des politiques et leur mise en œuvre représentent un surcroît de travail et une gestion du changement considérable au sein des équipes.

---

<sup>1</sup> Gourdeau, Marc. 2021. *Les conditions d'accueil des compagnies desservies par les membres de l'ADST de 2017 à 2020*. ADST, 40 p.

<sup>2</sup> *Ibidem*

### 3. Sommaire des demandes

#### a. Pour l'ensemble de la clientèle du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Hausser le budget de programmes du CALQ à 200 M\$/an.

#### b. Pour l'ensemble du secteur de la diffusion des arts de la scène

Investissement de 40 M\$/an pour les 4 prochaines années (160 M\$ sur 4 ans)

Les axes prioritaires :

1. Soutien à la main-d'œuvre : assurer la rétention des talents et de l'expertise au sein des organismes et dans les régions ;
2. Bonification des conditions d'accueil : offrir des cachets plus élevés aux spectacles programmés et fournir aux compagnies et artistes les services requis pour les porter vers le public (promotion, technique, etc.). Le diffuseur joue ainsi son rôle dans la chaîne en prenant le risque financier de la diffusion et ne le fait pas porter aux artistes.
3. Soutien à la circulation des œuvres : prolonger la vie des spectacles, augmenter la rentabilité des créations, maximiser le dollar investi en subventions. Soutenir l'activité économique dans les quartiers, les villes et les régions. Permettre une diversité d'offres dans toutes les régions du Québec ;
4. Soutien à l'audace artistique et à la relève : assurer le développement de la relève artistique ;
5. Soutien au développement des publics (dont le jeune public) : augmente la rentabilité des spectacles, soutient le modèle d'affaires, contribue à faire connaître et apprécier la culture québécoise et participe à la construction de notre identité culturelle et de son rayonnement.

#### c. Pour le secteur de la diffusion spécialisée en théâtre (ADST)

Nos attentes financières : un ajout de 3,5 M\$ au financement de base déjà consenti. Cet ajout viendrait permettre à la fois de faire face à l'inflation et d'obtenir un certain rattrapage face à un sous-financement historique de la diffusion spécialisée.

Les axes prioritaires :

1. Les ressources humaines (salaires et honoraires) ;
2. Les conditions d'accueil (résidence, production, circulation) ;  
Sous-financement des compagnies accueillies. Le faible montant des cachets et des remises aux compagnies en accueil a été identifié par une majorité d'organismes membres de l'ADST comme étant un des enjeux majeurs de la diffusion spécialisée.
3. Les frais de fonctionnement (inflation) : réalisation de la mission
4. Le développement des publics (médiation)

#### **4. Liste des membres de l'ADST**

**Agora des arts**  
Rouyn-Noranda

**Casteliers**  
Montréal

**Centre du Théâtre d'Aujourd'hui**  
Montréal

**Côté Scène**  
Sherbrooke

**Espace GO**  
Montréal

**Espace Libre**  
Montréal

**L'Arrière Scène**  
Beloeil

**L'Illusion, Théâtre de marionnettes**  
Montréal

**Les Sages fous**  
Trois-Rivières

**Maison Théâtre**  
Montréal

**Premier Acte**  
Québec

**Théâtre Aux Écuries**  
Montréal

**Théâtre Denise-Pelletier**  
Montréal

**Théâtre du Bic**  
Rimouski-Le Bic

**Théâtre jeunesse Les Gros Becs**  
Québec

**Théâtre La Licorne**  
Montréal

**Théâtre La Rubrique**  
**Saguenay**

**Théâtre Périscope**  
Québec

**Théâtre Prospero**  
Montréal